



CDAS du 05/05/2021

Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

Nous vous avons fait connaître nos difficultés à siéger un mercredi, jour de temps partiel pour certain(e)s d'entre nous. Après une nouvelle proposition le mardi 4 mai à 15h30, nous avons été dans l'obligation de maintenir notre CDAS ce jour au vu de vos obligations. Une convocation à 15h30 n'aurait de toute façon pas permis des échanges de qualité étant donné les attaques portées contre l'action sociale (voir la motion intersyndicale remise lors de la convocation du 16/04/21).

La DGFIP réaffirme chaque 8 mars son attachement à l'égalité professionnelle et son engagement en faveur de la lutte contre les discriminations. Le choix des jours et heures des convocations aux instances sans prendre en compte les impératifs parentaux pénalise de fait principalement les femmes sur lesquelles pèsent majoritairement les obligations.

Depuis les années 2010, les restrictions budgétaires et les politiques sociales n'ont cessé de dégrader l'action sociale au détriment des agents qui subissent le gel du point d'indice et les pertes de pouvoir d'achat. Depuis 2018, cette dégradation s'est accélérée et l'État s'attaque désormais à l'association EPAF. L'objectif est clair : vendre le patrimoine et externaliser la prestation à un opérateur privé ! Cette politique a de lourdes conséquences : tout d'abord pour les 155 salariés de droit privé licenciés et la trentaine de fonctionnaires à réintégrer, mais aussi pour les bénéficiaires (agents, retraités et ayant droit).

Cette année encore, le budget alloué à l'action sociale dans le Vaucluse connaît une baisse de 5 %. Cela s'ajoute aux difficultés liées au contexte sanitaire et réduit à peau de chagrin toutes les actions envisageables.

La CGT rappelle son attachement à l'action sociale et exige de véritables moyens tant humain que financier.

La CGT Finances Publiques 84 réitère son soutien à la délégation.